

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE MASKINONGÉ
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-BARNABÉ**

Lundi 2 mai 2022

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Paroisse de Saint-Barnabé, tenue ce lundi 2 mai 2022, à 19 h 30, à la salle des délibérations de l'hôtel de ville.

Ouverture de la réunion et vérification du quorum :

La séance débute à 19h43 est présidée par monsieur le maire Guillaume Laverdière, qui souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

Outre monsieur Laverdière, sont également présents :

- M. Philippe Lafrenière, conseiller au siège numéro 1;
- Mme Johanne Gélinas, conseillère au siège numéro 2;
- M. André Bertrand, conseiller au siège numéro 3;
- M. Mario Massicotte, conseiller au siège numéro 4;
- M. Jimmy Gélinas, conseiller au siège numéro 5;

Est absent :
Le siège 6 est vacant.

Monsieur Luc Bourassa assiste à la rencontre et fait fonction de secrétaire de la réunion.

Lecture de l'avis de convocation :

Monsieur le Maire lit l'avis de convocation.

Saint-Barnabé, le 29 avril 2022

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous convoquer à la prochaine séance ordinaire du conseil municipal de la Paroisse de Saint-Barnabé, qui se tiendra le lundi 2 mai prochain, à 19 h 30, à la salle des délibérations de l'hôtel de ville.

Elle fera l'objet d'un enregistrement audio qui sera par la suite rendu disponible sur le site Internet de la Municipalité.

Votre présence sera également appréciée à compter de 19 h 00 le jour de la séance, pour la tenue d'une courte réunion de travail.

Ordre du Jour

AFFAIRES COURANTES

1. Ouverture de la réunion et vérification du quorum ;
2. Présentation et adoption de l'ordre du jour ;
3. Adoption des procès-verbaux ;
4. Adoption de la liste de correspondance reçue au nom du conseil municipal ;
 - Indicateur de gestion de la RGMRM

5. Législation

- 5.1 Appui à une demande d'aliénation/ morcellement auprès de la CPTAQ de M. Carl McMurray
- 5.2 Présentation du maire suppléant pour les mois de mai, juin, juillet 2022 M. André Bertrand Siège 3 ;

6. FINANCES

- 6.1 Adoption de la liste des comptes et de la liste des salaires ;
- 6.2 Liste des chèques fait en avril ;
- 6.3 Liste des chèques (comptes payables) à faire au 30 mai 2022 ;
- 6.4 Paiements à Jocelyn Bellerive, paiements 4 et 5 ;
- 6.5 Regroupement des OSBL ;
- 6.6 Offre d'achat de M. Samuel Gélinas ;
- 6.7 Offre d'achat de M. Alain Bellemare ;

7. GESTION DU PERSONNEL

- 7.1 Confirmation d'une aide financière Camp de jour de 3 992.80 \$ pour 2 emplois.
- 7.2 Contrat Jackie Clément
- 7.3 Embauche d'une étudiante au cours de la saison estivale afin de procéder à l'entretien des espaces verts de la Municipalité ;

8. SÉCURITÉ PUBLIQUE

9. TRANSPORT

10. HYGIÈNE DU MILIEU

- 10.1 Demande de Jean Lacerte pour le prolongement vers le boul. Trudel

11. Urbanisme

11.1 Participation à l'activité de distribution d'arbres du 14 mai organisée par l'Association forestière de la vallée du Saint-Maurice en collaboration avec le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs dans le cadre du Mois de l'arbre et des forêts ;

12. LOISIRS ET CULTURE

13. AUTRES SUJETS

13.1 Secteur Saint-Thomas

13.2 Corvée au Sacré-coeur

14. Période de questions ;

15. Clôture de la séance.

2. Présentation et adoption de l'ordre du jour

082-05-22

L'adoption de l'ordre du jour avec les ajouts est proposée par André Bertrand, appuyé par Jimmy Gélinas.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. Adoption des procès-verbaux de mars et d'avril

Les procès-verbaux ne sont pas prêts pour être adoptés. Ce point est reporté à la prochaine séance.

4. Adoption de la liste de correspondance reçue au nom du conseil municipal

083-05-22

Les indicateurs de gestion de la RGMRM
Proposée par André Bertrand, appuyée par Mario Massicotte.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. Législation

5.1 Appui à une demande d'aliénation/ morcellement auprès de la CPTAQ de M. Carl McMurray

084-05-22

Recommandé par M. Dion.
Proposé par André Bertrand, appuyé par Johanne Gélinas

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.2 Présentation du maire suppléant pour les mois de mai, juin, juillet 2022

Le maire suppléant pour les mois de mai, juin et juillet sera M. André Bertrand, Sièges 3

6. FINANCES

6.1 Adoption de la liste des comptes et de la liste des salaires

085-05-22

Proposée par Philippe Lafrenière, appuyée par Jimmy Gélinas.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.2 Liste des chèques fait en avril

Le conseil en prend connaissance et pose quelques questions avant de passer à l'adoption.

086-05-22

Proposée par Philippe Lafrenière, appuyée par André Bertrand.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.3 Liste des chèques (comptes payables) à faire au 30 mai 2022

087-05-22

Proposée par Johanne Gélinas, appuyée par Philippe Lafrenière.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.4 Paiements à Jocelyn Bellerive

088-05-22

Pour les factures 4 et 5. Proposée par Jimmy Gélinas, appuyée par Philippe Lafrenière.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.5 Regroupement des OSBL

Résolution de UMQ en vue d'un appel d'offre regroupé pour les assurances des OBNL de la province.

089-05-22

Proposée par André Bertrand, appuyée par Philippe Gélinas.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.6 Offre d'achat de M. Samuel Gélinas

Offre d'un montant de 4 700\$, le terrain est évalué à 3 100\$, d'une superficie de 20 000 m².

Après discussions, il est convenu que ce point soit reporté à une séance ultérieure.

6.7 Offre d'achat de M. Alain Bellemare

Reporté

7. GESTION DU PERSONNEL

7.1 Confirmation d'une aide financière camp de jour de 3 992.80 \$ pour 2 emplois

090-05-22 Dépôt d'informations: l'aide octroyée est pour 2 personnes, pour une période de 8 semaines.

7.2 Contrat Jackie Clément

091-05-22 Proposé par Philippe Lafrenière, appuyé par André Bertrand.

Conformément à l'article 164 du Code municipal, monsieur le maire soumet cette résolution au vote des membres du conseil municipal.

Sont en faveur de l'adoption de cette résolution :

Monsieur le conseiller Philippe Lafrenière, siège 1
Monsieur le conseiller André Bertrand, siège 3

Est contre l'adoption de cette résolution :

Madame la conseillère Johanne Gélinas, siège 2 *souhaite en rediscuter*
Monsieur le conseiller Mario Massicotte, siège 4;
Monsieur le conseiller Jimmy Gélinas, siège 5, *souhaite en rediscuter*

Monsieur le maire peut exprimer son vote à l'égard de cette résolution comme l'y autorise l'article 161 du Code municipal. Il vote contre la résolution.

REJETÉE À LA MAJORITÉ

7.3 Embauche d'un/une étudiant(e) au cours de la saison estivale afin de procéder à l'entretien des espaces verts de la Municipalité

Olivier Michaud offre ses services pour l'entretien des espaces verts aux travaux publics. Le poste n'a pas été affiché.

092-05-22 Proposée par Jimmy Gélinas, appuyée par Johanne Gélinas.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Monsieur Luc Bourassa rappelle au conseil que la personne à l'entretien ménager doit être remplacée et que son propre contrat de 3 mois se termine ce soir.

8. SÉCURITÉ PUBLIQUE

9. TRANSPORT

10. HYGIÈNE DU MILIEU

10.1 Demande de Jean Lacerte pour le prolongement vers le boul. Trudel

Concernant le réseau d'égouts. Puisque le Boulevard Trudel n'est pas considéré dans la zone urbaine, il n'y aurait pas de subvention pour ces travaux. Puisque ceci n'était pas dans le budget cette année, et pour réaliser des études subséquentes et vérifier l'intérêt des citoyens de ce secteur, le point est reporté à l'année prochaine.

093-05-22

Proposée par Philippe Lafrenière, appuyée par André Bertrand.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11. Urbanisme

11.1 Participation à l'activité de distribution d'arbres du 14 mai organisée par l'Association forestière de la vallée du Saint-Maurice en collaboration avec le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs dans le cadre du Mois de l'arbre et des forêts

La distribution aura lieu à la caserne de pompiers, de 9h à midi.

094-05-22

Proposée par Johanne Gélinas, appuyée par Mario Massicotte.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12. LOISIRS ET CULTURE

13. AUTRES SUJETS

13.1 Secteur Saint-Thomas

Concernant la sécurité routière sur la rue Saint-Thomas: Monsieur le maire a rencontré la mairesse de Saint-Étienne-des-Grès pour améliorer la sécurité routière dans ce secteur. La Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès va s'occuper de la sécurité, mais les coûts seront partagés. Nous sommes en attente de retour de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès.

13.2 Corvée au Sacré-coeur

Journée nettoyage le samedi 21 mai. Il faut une résolution pour l'achat de breuvages et collations. À vérifier avec la Fabrique. Il y aura une annonce sur internet.

095-05-22

Proposée par Philippe Lafrenière, appuyée par Jimmy Gélinas.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13. Période de questions

Conformément à l'article 27 du règlement numéro 205-96, les personnes présentes dans l'auditoire peuvent s'adresser aux membres du conseil municipal afin d'obtenir des informations et des réponses sur différentes questions d'intérêt municipal. La période de questions dure un peu plus de 15 minutes. 10 personnes sont présentes.

14. Clôture de la séance

097-05-22

À 20 h 37, les sujets à l'ordre du jour étant épuisés, sur proposition de André Bertrand, appuyée par Jimmy Gélinas, il est résolu que la séance soit levée.

APPROBATION DU BROUILLON SÉANCE TENANTE POUR L'EXÉCUTION DES RÉOLUTIONS

Je, Guillaume Laverdière, Maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal du Québec.

Guillaume Laverdière
Maire

Luc Bourassa
Directeur général et
Greffier-trésorier par
intérim